



**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Réservée aux agents de l'Etat rémunérés par la DGAC ou METEO FRANCE et affectés en Ile-de-France.

Afin d'éviter tout refus, ce formulaire spécifique doit obligatoirement être accompagné :

- du formulaire CERFA n°14069*05, dûment complété
- de la fiche de situation (préfecture) dûment complétée avec les justificatifs demandés pour la rubrique cochée : elle permet de calculer la cotation ou l'indice de priorité sur BALAE
- des pièces justificatives précisées dans la Note DGAC (arrêté du 19/04/2022)

Ces documents peuvent-être téléchargés à partir du site Alpha-Sierra :

<https://www.alpha-sierra.org/prestations-daction-sociale/logement>

Nom et Prénom			
Numéro unique (CERFA)			
Date et lieu de naissance			
Date d'entrée dans la Fonction publique			
Date d'affectation à la DGAC			
Statut	<input type="checkbox"/> Stagiaire	<input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> Contractuel >1an
Catégorie	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
Corps			
Nombre d'enfants à charge fiscalement			
Nom, prénom et date de naissance de ces enfants ou autre personne fiscalement à charge			
Coordonnées professionnelles de l'agent DGAC / Météo France (Adresse du service d'affectation, tél et mél) :			
Coordonnées personnelles de l'agent DGAC / Météo France (Adresse postale, tél et mél) :			
Temps de trajet domicile/ travail :			
Votre résidence actuelle appartient au contingent de logements :	<input type="checkbox"/> DGAC ou Météo France <input type="checkbox"/> Préfecture de Paris ou autre service de l'Etat <input type="checkbox"/> Autre (parc locatif privé...) à préciser dans le formulaire CERFA		
Nom et prénom du codemandeur :			
Fait à :	Le :	Signature :	

« Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 "RGPD" et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et Libertés", vous êtes informé que les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel qui est nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public consistant à fournir aux agents de la DGAC des prestations sociales adaptées (article 6.1.e du RGPD) et qui est mis en œuvre par la DGAC. Ce traitement permet au bureau de l'action sociale et collective de traiter votre demande. Les données recueillies sont strictement celles nécessaires à l'instruction de votre demande et elles sont détruites au bout de trois ans suivant le dépôt de votre dossier. Elles peuvent faire l'objet d'anonymisation pour un suivi statistique. Pour toute information relative à ce traitement ou pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à SG/ SDCRH/ ASIC ou au correspondant du délégué à la protection des données de la DGAC (sg-dpd-dgac-bf@aviation-civile.gouv.fr) ou consulter les informations disponibles sur <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos donnees-personnelles>. Vous pouvez également déposer une plainte auprès de la CNIL si vous estimez que vos droits ont été violés. »